



Déclaration de la FNEC FP FO au CDEN du 17 novembre 2016

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Cette année encore, la rentrée s'est déroulée toujours dans le cadre des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs. L'enveloppe de 80 postes attribuée, pour le premier degré à la Seine et Marne n'a pas permis de créer les classes nécessaires pour alléger les effectifs, de créer des postes de remplaçants partout indispensables, de reconstituer les postes de RASED, d'augmenter les volumes de décharge de direction insuffisants.

Les 21 fermetures de classes décidées après la rentrée dans le premier degré en témoignent. **21 Fermetures ce sont 21 écoles pénalisées, déstabilisées, contraintes de revoir leur structure pédagogique, leur projet d'école. Ce sont des classes ingérables avec des effectifs lourds pour des quartiers très difficiles** comme les 26 CM2 de l'école Georges Brassens à Torcy ou en REP+ à Alain 1 à Meaux, ou encore des classes de tout-petits (- de 3 ans) à Meaux dont on voudrait augmenter les effectifs à 25 ! **Dans ces conditions où est la qualité de l'accueil et de l'enseignement ?**

L'austérité, c'est aussi l'inclusion scolaire des élèves à besoin particuliers sans les moyens de fournir à ces élèves l'accueil et l'enseignement spécialisé dont ils ont besoin. Les délais d'étude des dossiers à la MDPH sont extrêmement longs. Les ULIS écoles ouvertes à la rentrée ne suffisent pas pour répondre aux besoins et c'est sans compter les élèves qui ont parfois des troubles tellement importants qu'ils n'ont rien à faire dans le milieu scolaire ordinaire, mais qui sont là car il n'y a pas de place dans les établissements spécialisés.

Dans les écoles, il faut donc se débrouiller avec les moyens du bord, sans AVS, sans poste RASED qui rappelons-le, sont en voie d'extinction depuis les décrets Darcos de 2008. Et ce n'est pas avec la création du corps unique de psychologues de l'Education nationale comprenant les psychologues scolaires, les conseillers d'orientation psychologues et les directeurs de CIO du 2nd degré, que les choses vont s'arranger. Pour la FNEC FP FO, fusionner les missions de ces catégories de personnels revient à remettre en cause toutes leurs garanties statutaires spécifiques. Tout comme le protocole PPCR parcours professionnel de carrière et rémunération vise à remettre en cause le statut général de la Fonction publique ainsi que les statuts particuliers dont celui des enseignants du 1^{er} degré.

Les conditions de travail dans les écoles se dégradent donc encore, alors qu'elles étaient déjà fortement mises à mal avec la réforme des rythmes scolaires.

Chaque année de très nombreuses écoles voient leurs horaires se modifier pour permettre aux municipalités l'organisation du roulement des animateurs. Ainsi sur la commune de Fontenay Trésigny les enseignants ont pris connaissance de leurs horaires le 6 juillet ! Après de nombreuses réunions où les demandes des enseignants n'ont pas été entendues, et cette année cela devrait encore changer !

L'Education nationale est dé-saisie de ses prérogatives et les contraintes d'organisation et de budget des communes s'imposent à l'école et aux collègues.

Le périscolaire devient une priorité alors que c'est l'école et l'enseignement qui sont obligatoires !

Les amalgames entre les compétences du périscolaire et celles de l'enseignement ne cessent de croître et entraînent des difficultés relationnelles, qui n'existaient pas auparavant. Les ingérences des municipalités se multiplient et **ce ne sont pas les nouvelles modalités d'évaluation qui vont stopper les communes, lorsque l'IEN devra évaluer au cours d'un entretien les capacités de l'enseignant à savoir coopérer avec la communauté éducative...**

Dans le second degré, l'application de la réforme du collège en cette rentrée a engendré :

- Des pertes d'heures dans les matières fondamentales, en particulier en français, mathématiques ou histoire-géographie ;
- A un bricolage local pour mettre en place les EPI ;
- A des emplois du temps qui donnent lieu à de nombreuses heures de trous pour des élèves de 6^e, à de nombreuses après-midis de libre, ou à des fins de cours à des heures très tardives pour des collégiens, ce qui pose un grave problème du fait de la question du transport scolaire dans le département ;
- A une surcharge de travail pour les collègues avec les 4 programmes à refaire en même temps : cela reflète le mépris du ministère pour un enseignement disciplinaire de qualité ;

A cela s'ajoute le nouveau livret scolaire avec la multiplication des compétences : d'une part, celles-ci sont très floues et incompréhensibles pour les élèves et leurs parents. D'autre part, la saisie de la multitude d'appréciations et de compétences entraîne une **nouvelle surcharge de travail supplémentaire**, ainsi qu'une atteinte grave à la liberté pédagogique.

Les collègues demeurent largement opposés à cette réforme qu'ils sont pourtant contraints de mettre en place. Pour FO : la réforme du collège et ses conséquences, c'est toujours non !

Les collègues sont également de plus en plus nombreux à prendre connaissance du projet PPCR. **Ils découvrent que la revalorisation annoncée est une vaste mystification** qui donne lieu dans le meilleur des cas à une très faible augmentation de salaire, mais plus fréquemment à une stagnation voire une baisse des salaires, compte tenu de la hausse des retenues pour pensions civiles. La FNEC FP FO dénonce depuis des mois une fausse revalorisation largement autofinancée par les personnels, et surtout, une vaste tromperie de la part du ministère.

C'est également avec la plus grande stupéfaction que les collègues découvrent les récents projets de **réforme de l'évaluation** pour les enseignants, conséquence de l'application de ce PPCR. **FO dénonce là encore un ralentissement des carrières pour la majorité des**

collègues ainsi que la création d'une caste de privilégiés au détriment de la majorité des enseignants. **Les collègues refusent la disparition des grilles de notations nationales**, ainsi que la création de la classe exceptionnelle.

Les collègues sont scandalisés par la grille de notation proposée par le ministère : cette nouvelle grille, c'est la **disparition de l'enseignement des disciplines, qui est pourtant le cœur de notre métier**. C'est la **soumission accrue aux pressions des chefs d'établissement et aux pouvoirs locaux**. Ce projet est une nouvelle fois une **arme de guerre contre notre métier et notre liberté pédagogique**. Partout où l'information est diffusée, les collègues prennent majoritairement position contre ce projet.

Les enseignants n'acceptent ni le PPCR, ni les nouvelles modalités d'évaluation qui en découlent, et ont été mis en place pour contraindre les enseignants à mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires et la réforme du collège, qu'ils ont combattus et qu'ils continuent de dénoncer. **Pour FO, tant la réforme de l'évaluation que le PPCR doivent être retirés.**